



Du Périmètre scolaire, Parlons-en !

Un vif mécontentement est né d'une annonce inconsidérée de l'équipe majoritaire de vouloir modifier ce périmètre en mars 2024 pour la rentrée de septembre. Notre équipe minoritaire, « J'aime Thorigny » a entre 2008 et 2020 effectué deux modifications du périmètre scolaire avec l'approbation unanime du conseil municipal. Les effectifs globaux de nos écoles ont peu varié de 2018 (1092 enfants) à 2023 (1066). La prévision pour la rentrée 2024 étant de 1077.

**Modifier le périmètre scolaire est une prérogative du Maire.** En Seine et Marne, il doit en informer le conseil municipal et l'inspection académique **avant fin novembre**. Les propositions de modifications du périmètre ne doivent impacter que les nouveaux arrivants.

Le suivi des évolutions des effectifs permettait **dès 2019** de soulever la problématique de la maternelle des Pointes pour laquelle des mesures étaient à envisager pour éviter la fermeture d'une des 3 classes de maternelle.

Pour le groupe scolaire Gambetta, 2 classes ont été créées.

Pour Clémenceau, nous souhaitons alléger le nombre de classes du bâtiment actuel et nous avons deux projets d'extension possibles le premier visait à se rendre acquéreur des parcelles environnantes et refuser tout permis dans ce secteur. La construction récente du bâtiment à proximité du cabinet médical aurait dû être évitée. **L'anticipation est l'élément premier de l'action.**

La population de notre ville fluctue beaucoup, avec des déménagements l'été qui s'équilibrent avec les arrivées. Les prévisions de janvier peuvent être source d'inquiétude mais il est dommageable de susciter autant d'inquiétude dans les familles à cette époque de l'année. **Bonne nouvelle !** aucune modification pour septembre prochain. Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli dans une toute petite école alors demandez une dérogation pour la maternelle des pointes... Bonnes vacances à tous.